

# **PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE CRAONNAISE**

## **Séance n°6 du 14 juin 2018**

L'an deux mil dix-huit, le quatorze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

**Présents :** Joseph JUGÉ, Jean-Luc COUTARD, Olivier DERSOIR, Lionel MOAL, Helen BARVILLE, Séverine DERVAL, Emmanuel DAVID, Michel JUGÉ, Jacky LEPAGE.

**Excusés :** Sylvie BELLANGER.

**Absents :** Céline LEMOINE, Diego LARDEUX, Jean-Marcel LECOMTE, Freddy HERBERT.

**Secrétaire de séance :** Séverine DERVAL.

### **COMPTE-RENDU DU 23 MAI 2018**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2018.

#### **1) AMENAGEMENT SQUARE DU CIMETIERE**

Présentation par Pierre Joufflineau.

Dans le cadre du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1914-1918, il est proposé aux membres du Conseil Municipal un aménagement du square du cimetière.

Ce square serait consacré aux soldats morts pour la France durant les différentes guerres de 1870-1871 (Guerre de Prusse), 1914-18 et 1939-1945.

Une croix dédiée aux soldats de la guerre de Prusse serait apposée à proximité du monument aux morts. Des plaques, récupérées dans un bâtiment communal, où sont mentionnés les noms des soldats sellois morts durant cette guerre, ont été restaurées gratuitement par l'association du Souvenir Français. Elles seraient placées près de la croix dédiée.

Des plots en granit et une chaîne récupérés dans le cimetière seront restaurés et déplacés autour du monument aux morts actuel.

Une plaque en émail serait installée à l'entrée du square qui porterait le nom d'un soldat sellois ayant fait partie du commando « Kieffer » lors du débarquement sur les plages de Normandie en 1944.

Le budget global de ce projet serait de l'ordre de 2 500 €.

Ces aménagements effectués, une inauguration officielle pourrait avoir lieu en novembre 2018 avec une délégation de l'école militaire de Lorient et la famille du soldat sellois.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- *Accepte le projet tel qu'il a été proposé ci-dessus*
- *Autorise Mr Le Maire a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ONAC*
- *Décide de nommer le jardin du cimetière « Square Eugène GUINEBAULT »*

#### **2) PLAN LOCAL D'URBANISME**

##### *a) Assainissement collectif*

La Base de Loisirs, la salle de l'Orion et les logements situés à proximité de La Rincerie sont raccordés à un assainissement collectif avec une lagune. Cette situation n'a jamais été déclarée administrativement.

De plus, le site de l'ESAT Le Ponceau s'est également raccordé à l'assainissement collectif en 2017. Monsieur le Maire propose de régulariser la situation en effectuant une modification du schéma de zonage d'assainissement collectif du Plan Local d'Urbanisme.

Parallèlement, la compétence lui revenant, la Communauté de Communes se chargera de la déclaration administrative.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :*

- *Sollicite la révision du zonage d'assainissement collectif*
- *Autorise Mr Le Maire à consulter des bureaux d'étude spécialisés dans ce domaine, via la Communauté de Communes du Pays de Craon*
- *Prend acte de la nécessité d'inclure cette opération à l'enquête publique de la modification du PLU en cours d'étude afin de procéder à une enquête publique unique*

*b) Etoilage des bâtiments*

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme, un étoilage des bâtiments est préconisé. Il s'agit de mettre en évidence les bâtiments de patrimoine considérés comme « remarquables » sur le territoire sellois. Ils sont caractérisés par leur ossature en pierres et leur charpente traditionnelle. Cet étoilage permettra leur changement de destination (alors qu'actuellement impossible) sans extension.

Des élus se chargeront de se déplacer dans chaque lieu-dit pour recenser les bâtiments concernés et en faire des photos telles que demandés par l'administration.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :*

- *Décide d'engager la démarche de mise en évidence des bâtiments remarquables situés sur le territoire de la commune*
- *Autorise Mr Le Maire à compléter la modification du Plan Local d'Urbanisme en cours par cette étude spécifique.*
- *Prend acte de la nécessité d'inclure cette opération à l'enquête publique obligatoire prévue dans le cadre de la modification initiale du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.*

**3) ELAGAGE POUR FIBRE OPTIQUE**

Pour rappel, des travaux de déploiement de la fibre optique, prévus en 2019 sur notre commune, nécessitent une intervention sur les lignes aériennes.

La loi prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'égagement de ses plantations lorsqu'elles sont trop proches des lignes de communication.

Chaque plantation doit respecter une distance d'un mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes.

Au besoin, l'opérateur des travaux (ici la société Orange) pourra procéder à l'égagement des plantations gênantes, aux frais du propriétaire.

Un courrier sera donc envoyé à chaque propriétaire des terrains concernés pour rappel.

**4) POINT BUDGETAIRE**

<b>RESULTATS AU 11 JUI 2018 :</b>			
Total dépenses investissement	115 406,11 €	Total dépenses fonctionnement	233 526,39 €
Total recettes investissement	140 523,03 €	Total recettes fonctionnement	249 535,68 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>25 116,92 €</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 009,29 €</b>

A noter :

- Les factures d'enfouissement rue de la Brûlerie n'ont toujours pas été reçues.
- Les dernières factures des travaux de la cantine sont en cours de paiement.
- Il n'y a pas de dépenses particulières et imprévues à ce jour.

**5) RAPPORT DES COMMISSIONS**

a) Scolaire, Périscolaire :

- Nouvelle école : courrier envoyé au comité de pilotage et à tous les élus pour visite de l'école de Bouvron le samedi 30/06 et réunion de restitution des ateliers le mardi 03/07.
- Réunion des agents du périscolaire le vendredi 15 juin.
- Conseil d'école le mardi 19 juin.
- La sortie scolaire de l'école à Terrabotanica a dû être annulée le lundi 11 juin pour raison météorologique. La Directrice de l'école interroge les élus pour savoir si la commune serait prête à prendre en charge à nouveau le transport scolaire dans le cas d'une éventuelle sortie avant la fin

de l'année scolaire. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre en charge les 2/3 de la facture du car et demande à l'APE s'il est possible d'en prendre 1/3 à sa charge. Ainsi, les parents n'auraient rien à déboursier.

b) Bâtiments :

- Cantine : les travaux des vestiaires seront réalisés début juillet pendant les vacances scolaires. 10 chaises surélevées ont été achetées pour les enfants de l'école maternelle.
- Salle Doisneau-Lamy : rafraîchissement prévu par argent de poche en juillet.
- Eglise : porte de la sacristie changée.

c) Social, sport, culture, animations, communication :

- Argent de poche 2018 : planning des chantiers prêts. Réunion avec les bénévoles le 12/06.
  - o Réfection du bureau de la Directrice du centre de loisirs, déménagement de la garderie et réaménagement de l'école maternelle, rafraîchissement de la salle Doisneau-Lamy, cours d'informatique et bulletin communal, espaces verts, rénovation d'un terrain de sport à St Amadour.
- Nuit sur Toile Blanche : le bilan est mitigé car le temps était de la partie mais pas le public.
- Bulletin communal commencé et aide des jeunes d'argent de poche prévu cet été.

d) Finances, urbanisme, voiries, espaces verts :

- Voiries :
  - o Problèmes suite orages résolus au fur et à mesure.
- Espaces verts :
  - o Fleurissement effectué par le service technique.

e) Autres :

- Cimetière : réunion de la commission pour le projet des cavurnes le vendredi 29 juin à 10h.

6) **DIVERS**

⇒ Rando-histoire le jeudi 28 juin à 19h30.

⇒ Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le Mercredi 11 juillet 2018.

Fin de séance à 22h50

Joseph JUGÉ

Jean-Luc COUTARD

Olivier DERSOIR

Lionel MOAL

Helen BARVILLE

Diego LARDEUX  
(Absent)

Emmanuel DAVID

Jacky LEPAGE

Freddy HERBERT  
(Absent)

Séverine DERVAL

Céline LEMOINE  
(Absente)

Sylvie BELLANGER  
(Excusée)

Jean-Marcel LECOMTE  
(Absent)

Michel JUGÉ